

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 69-1361/SG/CG approuvant l'état de prévisions de recettes et de dépenses d'Electricité de Djibouti pour l'année 1968 (troisième et dernier modificatif).

n° 69-1361/SG/CG

Ministère

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication

17 septembre 1969

Numéro JO

n° 21 du 10/10/1969

Date du numéro

10 octobre 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 213 du 26 août 1969 du Conseil d'administration d'Electricité de Djibouti arrêtant l'état de prévisions de recettes et de dépenses d'Electricité de Djibouti pour l'année 1968, à la somme de 811.150.000 francs Djibouti (huit Cent onze millions cent cinquante mille francs Djibouti).